Image not found or type unknown

Refus de transfert de compte bancaire

Par **Nad'**, le **22/07/2024** à **19:00**

Bonjour,

J'ai emmenagé dans un autre département et j'ai donc pris rendez vous avec un conseiller pour le transfert de mon compte, donc à la XXXXXXX. J'ai donc emmené toutes les pièces justificatives demandées, et quand j'ai fait part de ma situation professionnelle, le conseiller m'a dit qu'il refusait de me le transférer.

(En ce qui concerne ma situation je suis au RSA et en toute fin de création d'entreprise).

Quand, et à ma grande stupéfaction, je lui ai demandé pourquoi; il m'a rétorqué je cite:

"Ah ben non c'est parce qu'en fait vous ne nous rapportez rien"

Toujours aussi étonnée, mais quand meme avec le sourire, je lui ai répondu je cite:

"Oui mais je vais bientot avoir mon entreprise, et je risque éventuellement d'avoir besoin de vos services..."

Il me regarde avec des grands yeux souriants et quelques peu illuminés et me dit:

"Ah bah oui ca par contre nous pouvons etre intéressés!"

Je lui réponds:

" Donc en fait moi je devrais vous faire confiance et vous non ? Et en plus vous refusez de transférer mon compte? Vraiment je ne comprends pas"

Il me dit:

"Je suis navrée Madame je ne vais rien pouvoir faire pour vous"

Je me suis vraiment sentie comme une moins que rien en plus d'etre dans l'incompréhension la plus totale... je l'ai quand meme remercié de m'avoir recue, et je suis repartie "bredouille" (en ayant fait 02h30 de route aller/retour pour rien car étant dans un département très rural).

Ma question est donc: a t-il le droit de refuser le transfert de mon compte? Et si non quels recours pourrais je avoir ?

Merci infiniment de m'avoir lue et pour vos réponses.

Très cordialement

Par **Marck.ESP**, le **22/07/2024** à **19:34**

Bienvenue sur LegaVox
Je serai court, cette personne a outrepassé ses pouvoirs.

Prenez contact avec la Direction Régionale et cela va s'arranger.

Bonne suite.

Par **Pierrepauljean**, le **22/07/2024** à **22:04**

bonjour

s'agit il de la même banque, c'est à dire de transférer votre compte d'une agence dans une autre?

Par **Nad'**, le **22/07/2024** à **22:51**

Bonsoir,

Un grand merci d'avoir pris le temps de me lire et pour votre réponse!

Très cordialement

Par **Marck.ESP**, le **23/07/2024** à **08:08**

De rien, je complète selon mon expérience (de l'intérieur).

Il m'étonnerait que votre convention de compte comporte des clauses spécifiques justifiant le refus de transfert de compte entre agences.

Dans votre réclamation, demandez aux responsables, de vous fournir **par écrit** les motifs du refus de transfert. Cela peut vous aider à voir si elles sont justifiées et surtout attirer leur

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

attention.

Enfin, si le problème persistait, vous pouvez contacter le service clientèle de la banque pour une médiation.

En dernier recours, vous pouvez saisir le médiateur bancaire.

Par **Nad'**, le **23/07/2024** à **19:40**

Bonsoir Marck.ESP,

Je vous remercie beaucoup pour votre aide. Et vous en suis grandement reconnaissante!

Très cordialement

Par **miyako**, le **28/07/2024** à **21:51**

Bonsoir,

Si il s'agit d'un compte qui comporte des découverts ,la banque peut refuser le transfer .

Dans le cas contraire Non elle ne le peut pas .

Cordialement

Par **Nad'**, le **29/07/2024** à **10:47**

Bonjour,

Et merci pour votre réponse.

Non aucun découvert, je l'aurais sinon précisé dans mon post.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

Bonne journée

Bien cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés